

# MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARU CHAQUE SAMEDI A 3 HEURES DU SOIR.

MARQUIS 14. — N° 16.

TE VEA NO TAIIKI.

Mahana nua 22 no Eperera 1865.

Prix du Numéro (payable à l'avance) : 10 Fr.  
Un franc... 10  
Un franc... 10  
Tous les numéros... 10

La monnaie : 30 centimes.

Prix des Abonnements et les Annonces, s'adresser  
AU BUREAU DES CONTRIBUTIONS,  
Quai-Napoleon, 22 rue de la Bourgogne, à Paris.

Prix des Annonces (au comptant) :  
Les 20 premières lignes... 10 c. la ligne.  
Les 21 et suivantes... 10 lignes.  
Les annonces successives ne paient le double du prix de la première inscrite.

## SOMMAIRE.

DISCOURS prononcé par l'Empereur à l'ouverture de la session législative de 1865.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Avis administratif. — Movements de l'état civil pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 1865. — Tribunal de simple police. — Balles de Monfleur du 1<sup>er</sup> au 15 janvier inclus. — Avis aux navigateurs. — Nécrologie. — Measurements du port. — Marché de l'épicerie. — Taxation d'abatage. — Arrêts.

## DISCOURS PRONONCÉ PAR S. M. L'EMPEREUR,

A L'OUVERTURE

DE LA SESSION LEGISLATIVE,

Le 18 Février 1865.

MEILLEURS LES SÉNATEURS,

MEILLEURS LES DÉPUTÉS.

« A l'époque du dernier siècle réuni, l'empereur voit appeler par un congrès les décadents qui menaçaient le repos de l'Europe ; il en a été aussitôt délivré ; je le remercie, car l'époque tranquille souvent les querelles dans les royaumes ; et la seule base d'une paix durable est la satisfaction donnée par l'accord des souverains aux vérités intérieures des peuples. »

« En présence du conflit qui a surgi sur les bords de la Baltique, mon gouvernement, partage entre ses sympathies pour le Danemark et son bon voisin pour l'Allemagne, a observé la plus stricte neutralité. Appelé, dans une conférence, à émettre son avis, il n'est borné à faire valoir le principe des nationalités et le droit des populations d'être consultées sur leur sort. Notre langage, conforme à l'attitude réservée que nos entendants gardent, a été modéré et amical envers les deux parties. »

« Dans l'ordre de l'Etat, l'extension de la France devait s'exercer plus régulièrement. J'ai voulu rendre possible la solution d'un difficile problème. La convention du 15 septembre, dégagée d'inter-

prétations passionnées, conserve deux grands principes : l'affirmation du nouveau royaume d'Italie et l'indépendance du Saint-Siège. L'état provisoire et précis qui exigeait tant d'alarme va disparaître. Ce ne sont plus les membres épars de la patrie italienne cherchant à se rattacher par de faibles liens à un pôle. Bien

sitôt au sud des Alpes ; c'est un grand pays, étendu, aisément défendable, des préjugés locaux et des préférences de l'opinion publique, et la transports humains, tout court de la Péninsule sa capitale, et la place forte des Alpes comme dans une citadelle impénétrable. Parce est sete du patrocinio, l'Italie se constitue définitivement et reconnaît en même temps avec la catholique ; elle s'en-gage à respecter l'indépendance du Saint-Siège, à protéger les frontières des Etats romains, et nous permet ainsi de retirer nos troupes. Le territoire pontifical, efficacement garanti, se trouve

placé sous la sauvegarde d'un traité qui le solennellement les deux gouvernements. La convention n'est donc pas une arme de guerre, mais une œuvre de paix et de concorde. »

« Au Mexique, le nouveau régime se consolide, le pays se pacifie, ses immenses richesses sont enfin exploitées ; heureux effet de la valeur de nos soldats, du bon sens de la population mexicaine, de l'intelligence et de l'énergie du soutien courtois ! »

« Au Japon, notre marine, entrée à celle de l'Angleterre, de la Hollande et des Etats-Unis, a donné une nouvelle preuve de ce qu'elle peut et de ce qu'elle sait faire. »

« En Afrique, une insurrection subite est venue troubler la sécurité de nos possessions et montrer combien certains tribus sont encore ignorantes et de notre force et de nos intentions bienveillantes. »

« C'est au moment où, par un rapport de nos agents, nous connaissons l'assurance la propriété du sol, que la convention analise ; ou, par des moyens libéraux, nous réussissons à faire comprendre à ce peuple, et à lui donner l'optimisme, nous voulions l'appeler aux bénéfices de la civilisation ; c'est à ce moment, dis-je, qu'expris par le français religieux, les Arabes voisins du désert ont levé l'étendard de la révolte. Malgré les difficultés des lieux et la rigueur de la saison, notre armée, conduite avec habileté, a su bientôt raison de l'insurrection ; et après le combat, succee répression sanglante, aucune sévérité inutile n'a attristé la victoire. Le rôle du chef expérimenté a placé à la tête de l'Algérie, l'unité du commandement stable, la constatation des généraux descendus de la France, tout concorde, je l'espère, à prévenir le retour de semblables désordres. »

« Ainsi toutes nos expéditions touchent à leur fin ; nos troupes de garnison font le chemin à la machine suffis à maintenir nos établissements de Cochinchine ; notre armée d'Afrique va être réduite, celle du Mexique rentrera déjà en France ; la garnison de Rome viendra bientôt, et, en fermant le temple de la guerre, nous pourrons, avec fierté, inscrire sur un nouvel arc de triomphe ces mots : »

« À LA GLORIE DES ARMÉES FRANÇAISES, POUR LES VICTOIRES REMPORTÉES EN

EUROPE, EN ASIE, EN AFRIQUE ET EN AMÉRIQUE. »

« L'œuvre non sans inquiétude aux travailleurs de la paix, l'intérêt des sessions est employé à rechercher les moyens d'augmenter le bien-être moral et matériel des peuples, et toute idée utile et vraie est sûre d'être accueillie par mes et adoptée par vous. Examen donc ensemble les mesures propres à accroître la prospérité de l'Empire. »

« La religion et l'instruction publique sont l'objet de mes constantes préoccupations. Tous les cultes jouissent d'une égale liberté ; le clergé catholique exerce, même en dehors de nos missions, une légitime influence : par la loi de l'enseignement primaire, de 1852, l'éducation de la population est assurée ; il faut entrer dans les établissements ; par la Constitution, il siège au Sénat. Mais plus nous nous entourons de considération et de déférence, plus nous comprenons qu'il respectera les lois fondamentales de l'Etat. Il est de mon devoir de maintenir intacts les droits du pouvoir civil, que, depuis saint Louis, souci souverain en France n'a jamais abandonnés. »

« Le développement de l'instruction publique mérite votre sollicitude. Dans le pays du suffrage universel, tout est en faveur des savants et lettrés. Un projet de loi sera proposé pour proposer de

plus en plus l'instruction. »

« Je m'efforce tous les ans de diminuer les entraves qui s'opposent à l'activité des sociétés. Depuis si longtemps, en France, à la libre expansion de l'initiative individuelle. Par la loi sur les conditions votée l'année dernière, ceux qui travaillent, comme ceux qui font travailler, ont appris à vivre entre leurs différences, sans compter toujours sur l'intervention du gouvernement, impuissant à régler les rapports si variables entre l'offre et la demande. Aujourd'hui, de nombreux projets auront pour but de laisser une liberté plus grande aux associations commerciales et de dégager la route à l'industrie. Il est temps de faire tomber toutes les obstacles qui s'opposaient à la création des sociétés destinées à améliorer la condition des ouvriers. En permettant l'établissement de ces sociétés, sans abandonner les garanties de la sécurité publique, nous faciliterons une utile expérience. »

« Le Conseil d'Etat a étudié avec soin une loi qui tend à donner aux conseils municipaux et généraux de plus grandes attributions. Les communes et les départements seront appelés, ainsi à traiter eux-mêmes leurs affaires, qui, décidées sur place, seront promptement résolues. Cette réforme complète l'ensemble des dispositions prises pour simplifier ou supprimer des règlements militaires qui compliquaient inutilement les rouages de l'administration. »

« La liberté commerciale, inaugurée par le traité avec l'Angleterre, s'est étendue à nos relations avec l'Allemagne, la Suisse et le royaume-Uni de Suède et de Norvège. Les mêmes principes devraient naturellement s'appliquer à l'industrie des transports maritimes. Une fois étudié pour établir sur mer la concurrence, qui seule excite le progrès. »

« Enfin l'achèvement rapide de nos chemins de fer, de nos canaux, de nos routes, est le complément obligé des améliorations précédentes. Nous accomplitrons cette année une partie de notre tâche, en provoquant les entreprises privées à investir dans les affaires publiques les ressources de l'Etat sans compromettre la bonne économie des denrées et sans avoir recours au crédit. La facilité des communications, à l'intérieur comme à l'extérieur, active les échanges, stimule l'industrie et prévoit la trop grande rareté, ou la trop grande abondance des produits, dont les effets sont nuisibles tout à fait, soit au consommateur, soit au producteur. Plus notre marine marchande prendra d'extension, plus les transports seront faciles, moins on aura à se plaindre des pertes occasionnées dans le prix des denrées de première nécessité. C'est ainsi que nous pourrons conjurer le malaise partiel qui atteint aujourd'hui l'agriculture. Quelques années d'effort pourront cette souffrance momentanée et la suppression de l'écuelle mobile ; ils obtiennent en 1851, lorsqu'il existait, l'assouplissement du prix des céréales était bien plus dépressif que l'excès des importations. »

« C'est, au contraire, grâce à une législation libérale, grâce à l'imposition douanière sur tous les éléments de la richesse nationale, que notre commerce extérieur, qui en 1851 était de 2 milliards, 614 millions de francs, monte aujourd'hui au chiffre prodigieux de plus de 7 milliards. »

« Dans un autre ordre d'idées, de nouvelles lois vont être proposées qui autorisent l'objectif d'augmenter les garanties de la liberté individuelle : la première autorise la mise en liberté provisoire, ou sous caution, même en matière criminelle ; elle diminue les rigueurs de la détention préventive ; la seconde suppose la contrainte par corps en matière civile et en matière commerciale, innovation qui n'est cependant que la réapparition d'un bien ancien principe. Dès les premiers siècles de Rome, on avait décidé que la fortune et non le corps du débiteur répondrait de la dette. »

« Continuez donc à suivre la marche rapide à l'extérieur, vivons

en paix avec les différentes puissances, et ne faisons entendre la voix de la France qu'à propos de la droit et la justice ; à l'intérieur, pro-

tegeons les forces politiques, sans rien céder des droits du pouvoir

et des législatures ; l'instruction dans toutes les classes de la société ;

donnons à la commune et au département une vie plus indépen-

dante ; suscitons l'initiative individuelle et l'esprit d'association ;

enfin élevons l'ame et fortifions le corps de la nation. Mais tout

à nous faire formuler les bases de la Constitution. Opposons-nous aux

tendances exagérées de ceux qui provoquent des engorgements dans

le seul but de saper ce que nous avons fondé. L'utopie est au bien

ce que l'illusion est à la vérité, et le progrès n'est point la réalisati-

Moniteur de l'Amérique

tique d'une théorie plus ou moins ingénue, mais l'application des résultats de l'expérience consacrée par le temps et acceptée à peu près comme générale.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

### ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR.

#### Service des Contributions: — Poste aux lettres.

La goëlette du Protecteur Pérou, de la maison Alf. Mort, est entrée hier, 18 du courant, dans notre port, avec les dépêches d'Europe et les réplies aux correspondances parties de Taïti le 5 novembre 1864 par la goëlette *Astro*, de la maison Brander.

Les dernières nouvelles de France portent la date du 15 février 1865.

Du 1<sup>er</sup> au 5 mai prochain, le courrier mensuel sera fait par trois fois du Protecteur *Astro*, de la maison Brander.

Trois fois aussi les transports à voiles de la marine impériale d'Europe et le *Chevalier* et le bûg-goulette du Protecteur Surprise, sont en cours de navigation pour le service des dépôches.

La *Proprié*, partie de Tapachola le 4 janvier 1865, est arrivée à Valparaiso le 24 février. Les dépêches ont pu être reçues au paquebot britannique partant du Chili le 3 mars.

La *Proprié*, partie de Valparaiso le 1<sup>er</sup> mars, a mouillé à Payta le 16 et y a séjourne jusqu'au lendemain 17; elle a effectué sa dernière traversée en 32 jours.

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

#### Mouvements de l'Etat-civil pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1865.

##### MARIAGES.

19 janvier. — Joseph-Louis-Emmanuel Labat, propriétaire, domicilié à Pirae, sous-district de Pore, et l'identique Marie à Povati.

21 février. — Alphonse-François Verzat, vérificateur de l'enregistrement et des cartes déposées à l'Expatrié, et l'identique Françoise-Clementine-Ferdinande-Mathilde de Tréfil d'Astorg.

##### NÉCROLOGIE.

16 janvier. — Louis-Hippolyte-Gaudin-Gustave Brodatz, fils de Sophie-Achille Brodatz et de Célestine-Béatrice Mariva.

25 janvier. — Jean-Antoine-Guillaume Amiot, fils d'Étienne Amiot et d'Antèle-Bernadette-Pauline.

28 janvier. — Pauline-Marie-Aurore Lagarde, fille de Félix-Marie Lagarde et de Marie-Louis-Céleste.

3 mars. — Marie-Joséphine, fille d'Auguste Tuck et de Justine Carree.

5 mars. — William-Bretter, fils de Samuel Brothers et de Mary Brown, mariés.

##### NAISSANCES.

9 février. — Marie-Françoise-Joséphine, femme d'arras.

10 février. — Charles-François-Sébastien, second d'infanterie de marine.

#### Service de l'Imprimerie.

Le N° 3 du *Bulletin officiel des établissements*, année 1865, a été déposé aujourd'hui au bureau des contributions.

### ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

#### Tribunal de Simple Police.

Audience du 15 avril. — Jugement qui condamne l'indigène Tepa à dix francs d'amende et aux frais de la procédure, par application de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté local du 6 novembre 1856, pour avoir fait galoper son cheval dans l'enceinte de la ville de Tapachola.

Jugement qui condamne l'indigène Metua à dix francs d'amende et aux frais de la procédure pour les mêmes motifs et par application de l'arrêté sus-vise.

Pour entraîner conformément :  
Le Grefyer, A. Bescue.

### BULLETINS DU MONITEUR UNIVERSEL.

[bulletin du 1<sup>er</sup> Janvier 1865.]

Le conseil de France à Panama adresses au ministre des affaires étrangères la dépêche télégraphique suivante, par Southampton : « PANAMA, 6 décembre. — La division commandée par M. Kergrist s'est emparée le 13 novembre de Mazatlan. Le *D'Asza*, le *Diamond* et le *Luxfer* pénétrèrent dans le port et ouvrirent le feu après avoir débarqué 230 tirailleurs algériens (commandant Munier). On jetta dans la ville les tirailleurs, 3 obusiers, plus 120 mortels fusiliers, sous la direction du capitaine de vaisseau Fouet et du capitaine de frégate Santez, 25 canons, dont 15 en état de servir immédiatement, etc. »

Les derniers courriers de l'Amérique du Sud ont annoncé que le vainqueur espagnol qui portait le pavillon amiral dans l'escadre qui occupait les îles Chinchas a péri par suite d'un incendie. Le congrès péruvien a vu dans cet accident une occasion favorable pour attaquer la flotte espagnole. Il a adopté une résolution ordonnant au président de la république de sommer les Espagnols d'évacuer dans un délai de huit jours les îles occupées par eux, et, en cas de refus, d'ouvrir immédiatement le combat. On sait que le général qui sans doute commanda le congrès, n'a pas reçu ce que sans doute commença le congrès, par une seconde résolution, lui a demandé sa démission. Au départ du courrier, il n'avait encore cédé à aucune de ces injonctions, et des troubles étaient immédiats.

Les incidents qui se sont passés récemment au Canada par suite de l'invasion du territoire fédéral par des bandes séparatistes continuent à faire le sujet des discussions de la presse britannique. Elle se montre unanimement animée d'un esprit de conciliation et du désir de maintenir la plus stricte neutralité dans cette dernière ligne de frontières pour empêcher le Canada contre l'Etat-Unis.

La situation au Mexique a subi une modification importante depuis les précédents courriers. Le nouvel empereur est entré dans une phase de réorganisation générale. Les opérations militaires continuent, il est vrai, mais sur une échelle de plus en plus restreinte à mesure que la distance diminue. L'occupation de Mazatlan est confirmée. On espère qu'un mouvement commercial important ne tardera pas à s'établir dans ce port. Nos troupes, commandées par le colonel Clinchaut, ont, le 21 novembre, aux environs de Uquidan, défait complètement une colonne juariste, qui a perdu 400 hommes, 12 pièces de canon et un nombreux matériel. Une partie du contingent de la légion belge était arrivée le 13 novembre et avait été di-

rigée immédiatement sur Mexico. L'état sanitaire général était des plus satisfaisants.

Les correspondances du Pérou confirment la nouvelle des résolutions prises par le congrès dans le conflit espagnol. Toute l'escadrile péruvienne, concentrée dans la baie de Callao, devait être prête à appareiller dès que l'ordre d'attaque serait transmis de Lima.

On signale une insurrection en Bolivie.

[bulletin du 1<sup>er</sup> janvier.]

À l'occasion de la réception du 1<sup>er</sup> janvier, le roi Victor-Emmanuel a annoncé que l'inauguration de la capitale à Florence serait opérée dans le courant de mai.

Les relations d'Amérique vont jusqu'au 19 décembre. La prise de Savannah n'est pas confirmée; mais Sherman a commencé l'attaque de cette ville, dans le Tennessee; le général unioniste Thomas continue à poursuivre Hood, qui se retire en évitant le combat. M. Lincoln aurait ordonné une conscription de 300,000 hommes. Le conflit avec le Canada paraît terminé. On sait que le général Dix, commandant de l'armée du Nord, avait ordonné aux deux corps de passer la frontière canadienne, où ces deux nouvelles invasions du territoire étaient en cours. Des bandes séparatistes viennent à se produire. Les délégués disent que M. Lincoln a déclenché la proclamation de l'abolition. Cette mesure est accueillie avec une vive satisfaction par la presse britannique.

La guerre siége dans l'Uruguay. Le général Flores continue ses opérations contre la Bande orientale. Un corps de troupes brésiliennes a franchi les frontières, et deux ports de la république ont été bloqués.

Un grave différend s'est élevé entre Montevideo et la république Argentine.

La situation politique intérieure de l'Equateur s'ancore chaque jour davantage. Le reste des bandes fauchées d'Uruguay a regagné la frontière péruvienne, et il résulte des déclarations officielles portées le 9 de ce mois à la connaissance du public par le gouvernement que la province de Loya, occupée en partie en dernier lieu par ces tribus, est aujourd'hui complètement pacifiée. Le commerce et l'industrie ont repris confiance, et cette impulsion générale donnée de nouveau à la prospérité publique est due aux deux intelligents efforts du président García Moreno.

Au départ des dernières courrières, les inquiétudes de la Nouvelle-Zélande faisaient des préparatifs pour reconquérir la lutte.

[bulletin du 4 janvier.]

La *Gazette officielle* de Turin publie un rapport du ministre des finances soupçant au roi les résultats de la loi relative au versement anticipé de l'impôt. Le Trésor a reçu 5 millions d'impôt, sur lesquels 43 000 ont été versés aux deux provinces des contribuables et le surplus par l'intermédiaire des caisses communales et provinciales.

Le rapport constate le succès de la mesure.

Un décret signale le passage à la Havane du steamer *L'Amazon* avec 2,000 hommes de nos troupes venant du Mexique et rentrant en France.

Les nouvelles des opérations militaires en Amérique laissent planer beaucoup d'incertitude sur la véritable situation de Savannah et sur les opérations de Sherman devant cette place. Dans le Tennessee, le général confédéré Hood, qui l'ennemis poursuivait vivement, est parvenu à mettre son armée sur le terrain derrière la rivière Duck. Une proposition tendant à ouvrir des négociations avec le Nord aurait été faite dans le congrès de Richmond.

[bulletin du 1<sup>er</sup> janvier.]

Les succès remportés par le général fédéral Thomas sur Hood sont confirmés. La retraite des séparatistes se sera presque changée en déroute. Cependant de nouvelles dépêches nous apprennent que les confédérés sont parvenus à rallier le corps de Forest à Columbia. Ils ont rapidement de cette ville, les journaux de Richmond disent que les séparatistes, sous Breckinridge, ont battu Burbridge, dans la Virginie. Une grande expédition, composée de 62 navires, dont six cuirassés et portant 17,000 hommes de débarquement a été dirigée contre le port de Wilmington. On annonce pourtant que le mauvais temps a entravé les opérations de cette puissante escadre.

La frégate espagnole *Naufragio* se dirige à partir pour le Pacifique. A la suite de l'incident du vaisseau-amiral, l'escadre qui occupait les îles Chinchas se trouvent réduite à une frégate et deux corvettes, mais elle attendait des renforts dans le courant de décembre.

Des correspondances privées disent que la république Argentine aurait déclaré qu'elle s'opposerait au passage sur son territoire des troupes du Paraguay si ces dernières tentaient d'opérer leur jonction avec celles de Montevideo.

[bulletin du 6 janvier.]

Le congrès des Etats-Unis s'est réuni jusqu'au 5 janvier. L'expédition n'a pas déplié contre Wilmington, dans la Caroline du Nord, dont le port a servi jusqu'ici de centre aux croisières séparatistes et aux navires qui forcent le blocus, a été assailli en route par une série de naufrages très exceptionnels. Les steamer-foudre avaient éprouvé leur provision de charbon, et les troupes de débarquement, à la suite d'une traversée prolongée, se trouvaient hors état d'entrer en campagne. On annonce que l'escadre a dû rentrer au fort Monroe; mais qu'elle ne tardera pas à reprendre la mer dans de meilleures conditions. Les délégués parlent d'un cartel général d'entreprises donnant un avantage de 10,000 hommes aux confédérés. L'ensemble des opérations militaires continue à être favorable aux armées du Nord.

L'incident de la frégate espagnole *Triunfo* dans les eaux péruviennes, qui avait été mis en doute par les feuilles espagnoles, se trouve confirmé.

[bulletin du 7 janvier.]

Le roi de Portugal a ouvert les cortés le 2 janvier. Le discours du trône assure que le budget se soldera sans déficit. Divers projets sont présentés pour régler les questions douanières et spécialement le commerce des vins. Le roi a exprimé l'espoir d'un arrangement amical des difficultés qui se sont élevées entre l'Angleterre et le Brésil.

Le parlement italien a repris ses séances. Le rapport de la commission chargée de l'enquête sur les événements de Turin a été déposé. Il est question de céder au commerce le port militaire de Naples. Une commission sera chargée de désigner un nouvel emplacement pour y transporter l'Arsenal.

Le budget de l'empire ottoman vient d'être publié. Ce document

est accompagné d'un rapport du grand-vizir. Les dépêches ne donnent pas de chiffres plus exacts, seulement qu'une grande partie de l'armée est en voyage en ce moment et que la conscription est suspendue pour le reste.

La télégraphie nous transmet également des détails sur le budget des Philippines. Le recouvrement figurent pour 60 millions, et les dépenses pour 58. Le déficit est évalué à 8 millions.

Le capitaine Comell, commandant du croiseur séparatiste le *Clemente*, qui avait été arrêté à Liverpool par ordre du gouvernement, a comparu le 5 janvier devant le tribunal de Bow-street, à Londres. Il est accusé d'avoir violé la loi dite *Foreign Enlistment Act*, en enrobant un sujet britannique au service des Etats confédérés.

[bulletin du 8 janvier.]

Une dépêche privée de Madrid annonce que la junte consultative chargée d'examiner si c'était opportun de continuer la guerre que l'Espagne pouvait à Santo Domingo a adopté, par trois voix contre quatre, une resolution consolidant l'abandon de cette colonie par la monarchie. La *España* fait remarquer que la déclaration de guerre lancée par le congrès péruvien n'a pas un caractère définitif. L'approbation est nécessaire, et il y a lieu d'espérer, dit le journal espagnol, que cette dernière assemblée se rangera du côté du président, que l'on soit disposé à refuser sa sanction aux mesures extrêmes.

La télégraphie transmet un nouveau message de Madrid, où trois pronostics à l'ouverture des sessions sont portés. Après s'être déridé des relations avec l'Angleterre, l'Espagne aux puissances étrangères, le roi a dit que l'avènement de l'empereur Maximilien faisait espérer l'ouverture d'importantes relations commerciales entre le Mexique et le Portugal.

[bulletin des bulletins 5 et 6 au 15 janvier inclus.]

Un télégramme de Copenhague annonce que le ministre du commerce du Danemark a présenté au Rigaard un projet de loi qui tend à accorder la liberté entière de navigation et de commerce sur les côtes danubiennes à toutes les nations qui accorderont le même privilège à la marine marchande du Danemark.

Les dépêches apportées de New York par le *Caduceus* à la date du 28 décembre, et celles du 1<sup>er</sup> janvier par le *Caduceus* relatent la prise de Savannah par le général Sherman, qui s'est emparé de 150 canons, de 30.000 paires de cotons et de 800 prisonniers. Le général Hardee, qui commandait cette place, l'avait évacuée, emmenant avec lui son état-major et son artillerie, et avait fait sa jonction avec Beauregard. Sherman marchait sur Englewood.

Le journal de Madrid annonce que les forces maritimes du Pérou, composées d'une frégate, d'un monitor, d'un steamer encastré et de deux petites vapeurs, auraient pris la mer pour porter à la rencontre de l'escadre espagnole.

La saison d'hiver interrompt toutes les opérations militaires des armées américaines en Virginie.

Le règne de Louis-Philippe a émis le décret autorisant le ministère à présenter au Parlement le projet de loi pour l'abandon de Saint-Domingue. On sait que c'est en 1861 qu'il a eu lieu la réincorporation du territoire dominicain à la monarchie espagnole.

La télégraphie privée transmet un résumé de la réponse de M. Seward aux réclamations du Brésil à l'occasion de l'affaire de la *Florida*. Le gouvernement de Washington désavoue la conduite du capitaine Collin dans la baie de Bahia et accorde les satisfactions demandées.

Les dépêches d'Amérique annoncent que le général Butler, après une attaque infructueuse contre le fort Fisher qui défend la ville de Wilmington, a renoncé à ses sièges et s'est rembarqué pour rentrer au fort Monroe. Il affirme que le général Hood a réussi à mettre l'armée séparatiste du Tennessee en sûreté derrière la rivière de ce nom. La situation s'est élevée dans le siècle espagnol à propos de l'évacuation de Saint-Domingue. Le maréchal Narváez a répondu à une interpolation de M. Calderon Collantes que le cabinet avait proposé cette mesure dans un intérêt national.

M. de Dreux-Brézé, évêque de Mouline, a pu pourvoir, dimanche 1<sup>er</sup> janvier, dans la chaire de sa cathédrale, dans la lecture de l'encyclique du 8 décembre 1864, même dans les parties dont la réception et la publication n'ont pas été autorisées. Sur un rapport soumis à l'Empereur par M. le Secrétaire des sœurs, ministre de la justice et des cultes, rapport appuyé par Sa Majesté, un recours comme ci-dessus a été exercé contre M<sup>r</sup> l'évêque de Mouline devant le conseil d'Etat.

La Russie vient d'ouvrir un emprunt intérieur de 100 millions de roubles. La *Correspondance russe* annonce que 115 millions ont été souscrits. On s'attendait à un chiffre plus considérable; mais, par suite des distances et de diverses causes, la majorité des villes secondaires n'ont pu prendre part à la souscription.

Des pétitions se signent en Angleterre pour la convocation d'assemblées ayant pour objet la question de l'abolition de l'esclavage.

Le rapport du ministère des finances est, depuis sa publication, l'objet des commentaires de la presse britannique. La plupart des journaux, sans s'accorder à donner leur approbation à cet exposé. Nous ne pouvons nous empêcher, dit le *Morning Post*, d'admettre que, d'après le rapport de M. Fouqué, l'état actuel des finances et les perspectives de l'avenir se présentent sous un jour très-satisfaisant.

Les dépêches de Mexico vont jusqu'au 11 décembre, et celles de la Vera Cruz jusqu'au 16. Elles signent une série d'opérations particulières accomplies par nos colons dans le but d'occuper successivement tous les points importants du pays, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, et de l'Asie jusqu'à la Sonora. Toutes les opérations, qui ont lieu sur ce vaste échiquier, trois fois plus étendu que la France, sont conduites avec une précision remarquable, et, malgré les difficultés des routes et des pays, tout marche avec une grande régularité.

Les journaux du Holstein signalent des rixes assez graves survenus à Altura entre les soldats prussiens et autrichiens qui composent la garnison. Les coupables ont été arrêtés.

Les dépêches apportées par la mairie du Pacifico semblent indiquer que le conflit entre l'Espagne et le Pérou se situe sur le point d'entrer dans une phase de conclusion. On n'a pas oublié que les dernières résolutions du conseil des ministres prévoient devoir entraîner des hostilités immédiates. Mais depuis lors, le Pérou n'a pris aucune mesure nouvelle, et diverses interventions font espérer que la guerre peut être arrêtée.

Un recours comme d'abits a été formé devant le conseil d'Etat contre M<sup>r</sup> Mathieu, cardinal archevêque de Besançon, qui, le dimanche 8 janvier, à la messe paroissiale de la métropole, a donné

lecture du texte complet de l'encyclique du 8 décembre, dont la dernière partie a été seule officiellement reçue et publiée dans l'Empire.

On écrit de Bruxelles, le 8 décembre, à la *Nouvelle Presse Libre*, de Vienne : « Le diable vient d'être fait prisonnier dans un village, près de Ravicz en Silésie. Un petit fermier venait de gagner à la loiterie, revêtue d'une peau de bœuf, noire, les cornes sur la tête et les yeux flamboyants, entré dans la chambre pour le soumettre à lui remettre l'argent gagné. Le pauvre homme, sa femme et sa petite-fille faillirent mourir de peur; cependant ils firent leur sac et donnèrent une somme de 200 thalers, qui fut mise dans l'armoire; le reste fut mis dans une poche dans la poche dans le sac et dépendu à la fenêtre la nuit avec de la lumière. Le diable tira alors de dessous sa peau une lanterne qu'il s'alluma et contrignit sa victime à monter avec lui au grenier. Dans l'intervalle un gendarme qui faisait sa route passa devant la maison et entra, ayant quelque inquiétude en voyant de la lumière au grenier. La femme et la fille, qui tremblaient dans un coin, eurent à peine le temps de lui dire que le diable était dans la maison; le gendarme se porta directement pour le faire sortir et vaincu le diable au combat; cela fut démonté avec le magot. Il lui arracha le magot, et lorsque le fermier vit le voisin du fermier. Le lendemain, au grand jour, le diable, dans l'état le plus piteux et encore revêtu de son costume officiel, fut conduit à la prison au milieu des huées de la foule. »

— L'ancien préparateur de M. Gay-Lussac, M. Boutain, a pris M. Peugeot de Bourges pour son fils et a écrit à l'Académie des sciences : « Les produits industriels que l'on peut retrouver en France de Malibóis à feuilles persistantes. C'est une plante d'ornement qui tend à se répandre dans nos climats; elle est originaire de la Chine. Son fruit ressemble au maïs; il donne un vin très-rouge, contenant 8-10% d'alcool, c'est-à-dire à peu près la moitié des vins ordinaires. À la distillation, il fournit un alcool excellent, qui l'on conçoit facilement, et dont la quantité n'est pas inférieure à celle produite par la vigne. M. Boutain prépare encore une matière offrant une grande analogie avec la caillé. »

— Par la dernière malle d'Amérique, le journal de Birmingham a reçu de Pittsburgh (Pennsylvanie) une lettre, en date du 6 novembre dernier, écrite sur du fer laminé si mince, que la feuille n'a que deux fois le poids d'une feuille semblable de papier ordinaire. Ce curieux spécimen de fer vient des forges de Sligo, Pittsburgh. L'épaisseur de cette feuille ordinaire de papier à lettre est environ la 1/60 partie d'un pouce.

#### Avis aux navigateurs. — Mer du Japon.

D'après le capitaine du navire de S. M. B. *Seyla*, l'île Kuri-Sima ou St-Clair serait incorrectement portée sur la carte de l'Amirauté anglaise numéro 358. La position suivante, donnée par la quatrième édition du *Chine Pilot*, page 442, serait plus d'accord avec les relèvements :

Latitude.....	32° 50' N.
Longitude.....	140° 25' E. Gr.

Le capitaine du bâtiment de S. M. B. *Boross* donne les renseignements suivants sur l'échallot *Kanabuse* (*Fisherman's Rock*), dans le détroit de Simonosaki :

« Cette dangereuse roche n'est recouverte à marée basse que de 4 pieds d'eau sur son extrémité sud et de 12 sur son extrémité nord. Elle a environ 60 brasses d'étendue nord 1/4 nord-est et sud 1/4 sud-est. Les relèvements astronomiques sont les suivants :

Mar-Saki.....	S. 32° 0'
I-Saki.....	S. 32° E.
Kuri-Saki.....	S. 32° E.
Mazza (p. S. extrême).....	N. 31° E.

« Ce danger, d'après les Japonais, n'est probablement pas le seul qui renferme le chemin septentrional du détroit de Simonosaki; les courants y sont aussi très-violents. Il semble donc sage de prendre de préférence le chemin méridional qui longe la côte de Kiushiu. »

(*China Overland Trade Report*.)

#### NÉCROLOGIE.

M. le Révérend George Platt, missionnaire anglican, est décédé le 4<sup>e</sup> de ce mois, à sa résidence à Rarotonga. Tout le respect possible était rendu à son enterrement par les résidents étrangers, les autorités du pays et les indigènes en général. Le défunt est arrivé dans l'île en 1857, et à la fin de sa mort, était le plus âgé des missionnaires de la Société de Londres dans l'Océan Pacifique du Sud. Outre ses travaux dans les îles de la Société, il a été activement engagé à introduire et à répandre les Saintes-Ecritures dans les îles Hervey et Samoa.

« Heureux soit ceux qui meurent dans le Seigneur ! »

#### NOTICE OF DEATH.

The Rev. George Platt, English missionary, died on the 4th instant at his residence, Rarotonga. Every mark of respect was paid at the funeral of the deceased by the foreign residents, the native authorities and the natives generally. The departed arrived in these islands in 1857, and at the time of his death was the most aged missionary of the London Society in the South Pacific. Besides laboring in the Society islands, he was actively engaged in the planting and extension of the Holy Gospel in the Hervey and Samoa islands.

« Blessed are the dead that die in the Lord. »

#### PARAN FAATIA.

1 le matou mahu no leiotasi aua i pehi ai te orometa beretase ea o George Platt (Pietari) i toto no hou i Rarotonga. Un fahamana matali ea hui tom aua te mao papao, te fioa toroa et te taata 'iou hei o taua fenua ra. I te matihiti 1857 i tagou mai al Parutai i toto i mao fenua lema, e a pohe al oia, o toma ia te matihiti i hau i te rahi, et te mao orometa toa i te Totaleia no Lenosasa i te Moana Palifiti i Apia. Aua i mai al fana olipo i te mao fenua Totaleia nei, ua rahi atua itola itola i te hame ra et te haaparei rai i te i te Estandia Maia i te mao fenua Barotao et Hama.

• E se te lo feia i pohe mai te fiaoo i te Fatu ra. •

III-22-1

Samedi 22 Avril 1863.

MUSÉE DE TAÏTI.

**MOUVEMENTS DU PORT DE PAPETE.**  
Du mercredi 14 au jeudi 20 avril 1863 inclus.

## LISTE DES COURSES ARRIVÉES.

12 avril. Chaloupe locale Rétoué, pat. Maro, 27 mètres de maoquette, ven. de Tumauai, 1 ton. 1 passage, M. J. Pape, français, débarquement.

## LISTE DES COMMERCES ARRIVÉS.

15 avril. Cab. français Margueret, de 12 ton. pat. Le Guen, ven. d'Atitamoa, un j. port, 4 passages, Indiens de Taiti, ne débarquent pas.

15 avril. Gost. de Barbades Tchouka, de 10 ton. pat. Haaï, ven. de Huahine, 10 mètres de tissus, 10 mètres de soie, 10 mètres, anglais, ne débarquent pas, et 14 Indiens des îles sous le vent, débarquent.

15 avril. Gost. de Barbades Poi Lalo, de 30 ton. cap. Tapera, ven. de Huahine, ven 2 j. port, 4 passages, M. L. L. et 11 indiens des îles sous le vent, débarquent.

16 avril. Gost. du Protect. Peper, de 10 ton. pat. Raoulz, ven. de Papeete, appartenant le courrier d'Europe, en 32 jours.

16 avril. Cab. français Margueret, de 12 ton. pat. Le Guen, ven. d'Atitamoa, 6 j. port, 8 passages, M. P. Baudoin, français, débarquement, et 8 Indiens des Tuamotu, ne débarquent pas.

18 avril. Cab. français Margueret, de 12 ton. pat. Le Guen, ven. d'Atitamoa, 6 j. port, 8 passages, M. P. Baudoin, français, débarquement, et 8 Indiens des Tuamotu, ne débarquent pas.

20 avril. Cab. du Protect. Peper, de 8 ton. pat. Teuni, ven. de Nîmes (7) en 3 jours.

## LISTE DES COMMERCES SORTIS.

14 avril. Brin-gouï. du Protect. Sonne, de 100 ton. cap. Gifford, ill. à Anaa (13) 9 passage, M. Perry, anglais, et 8 Indiens des Tuamotu.

15 avril. Trois-mâts-barque François Désiré, de 122 ton. cap. Desiré.

16 avril. Cab. français Margueret, de 12 ton. pat. Le Guen, ven. d'Atitamoa.

16 passage, Indiens de Taiti, n'ayant pas débarqué.

18 avril. Gost. du Protect. Tchouka, de 20 ton. cap. Lazar, ill. à Nouméa, ven. de Tumauai, MIL. J. Viennot, français, Rouffignac, chiffré, et 5 Indiens, dont 4 de Taiti et 4 de Rurutu.

18 avril. Cab. du Protect. Puffo, de 2 ton. pat. Hervé, ill. à Fakarava (12) 19 passage, M. L. L. et 11 Indiens des îles sous le vent, débarquement.

19 avril. Cab. du Protect. Maridori, de 4 ton. pat. Tchauvini, ill. à Anaa (13), expatriation courrière pour les Tuamotu.

19 avril. Gost. du Protect. Tchouka, de 10 ton. pat. Tahiti.

20 décembre. Cab. du Protect. Tchouka, de 5 ton. pat. Tahiti.

6 janvier. Cab. du Protect. Tchouka, de 10 ton. pat. Hennecouboe.

7 janvier. Cab. du Protect. Atourau, de 5 ton. pat. Pataua.

2 avril. Trois-mâts-barque du Protect. Jonio, de 175 ton. cap. Max Lass-

13 avril. Gost. du Protect. Eugénie, de 31 ton. cap. Prus.

## BATIMENTS SUR RADRE.

## DE GUERRE.

1°/avr. Léviathan à hélice le Latouche-Tréville, commandé par M. Queslin, bateau de vitesse.

19 avril. Chaloupe locale Rétoué, pat. Maro, 27 mètres de manœuvre.

## DE COMMERCE.

12 avril 1863. Brin-gouï. François Marceau, de 100 ton.

13 avril. Cab. du Protect. Albatros, de 14 ton.

6 juil. Cabot, du Protect. Natumano, de 10 ton.

20 décembre. Cab. du Protect. Tchouka, de 5 ton. pat. Tahiti.

6 janvier. Cab. du Protect. Tchouka, de 10 ton. pat. Hennecouboe.

7 janvier. Cab. du Protect. Atourau, de 5 ton. pat. Pataua.

2 avril. Trois-mâts-barque du Protect. Jonio, de 175 ton. cap. Max Lass-

13 avril. Gost. du Protect. Eugénie, de 31 ton. cap. Prus.

## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

**Succèsion taïtienne.** — La femme Taïta demande de l'aide pour régler la succession de son père, M. Taïta, les dépendances de terrain de Tiamaua Tamau et Acurui, sis dans le district de Pape et inscrits aux noms de Tiamaua et Maro et Tamau à Maron, tous deux décédés.

Les réclamations seront reçues au greffe des Tôochin pendant un mois.

**Indigène Tchouka à Neomai a Tupa.** — Tupa est dans l'intention de vendre à M. John Brander la terre Tera-Terapi, sis dans le district d'Aro, et inscrite sous les n° 202 et 394.

**Hudien Faehel est dans l'Intention de vendre à M. Maurice, les morceaux de terre Teiriri et Tiape, sis dans le district de Tiare, et cinq autres sous les n° 202 et 394.**

**Indigène Tchouka à Ahauat.** — Ahauat est dans l'intention de vendre à MM. Darling et C° la terre de Puro, sis dans le district de Penausia, et touchant à la terre de chefferie à Taspuna, ce morceau de terre n'est pas enregistré.

**L'apte Ariane est dans l'intention de donner à MM. Darling et C° la terre Vailehi, sis dans le district de Penausia, et touchant à la terre de chefferie à Taspuna. Ce morceau de terre n'est pas enregistré.**

En vente au bureau des contributions :

**ANNUAIRE DE TAITI POUR L'AN 1864,**  
précédé  
D'UNE NOTE GÉOGRAPHIQUE SUR L'Océanie  
et des  
DIVISIONS TERRITORIALES DE LA COLONIE.

Prix broché : 1 fr. 50 c. — 113 pages.

En vente au bureau des contributions :

**ESSAI SUR LA CULTURE DU COTON,**  
écrit par un agriculteur expérimenté.  
Prix : 25 c. — 114 pages.

12 avril. Côte anglaise RHE. Wulff, de 100 ton. cap. Morin.  
14 avril. Cab. du Protect. Peper, de 30 ton. cap. Tapera.  
15 avril. Cab. du Protect. Etoile, de 22 ton. pat. Roudet.  
19 avril. Cab. du Protect. Poer, de 8 ton. pat. La Goude.  
20 avril. Cab. du Protect. Poer Poer, de 8 ton. pat. Teuni.

## MARCHÉ DE PAPETE.

Décrées apportés sur la place du marché, du vendredi 14 au jeudi 20 avril 1863 inclus.

Brut.	Quantité	Prix de l'unité	Total	Brut.	Quantité	Prix de l'unité	Total
		F. C.	F. C.			F. C.	F. C.
Pain (1).	1360 kil.	.50	680.				
	1580 kil.	.60	948.	Choux	450 paq.	.50	225.
(de bœuf)	971 kil.	.80	776.				
porc	1746 kil.	1.50	2,619.	Patates	275 paq.	.40	110.
venaison	85 kil.	2.	170.	Mariots	31 ton.	.60	18.60.
monteau	82 kil.	2.	164.	Autres	20 id.	.50	10.
Poissons				Pois.	570 reg.	.60	342.
Extr.	576 kil.	.4	2,304.	Fruit.			
	144 kil.	.45	64.	Citrons	456 paq.	.50	228.
Légumes	59 paq.	.50	29.50.	pois	25 paq.	.40	10.
Saleps	59 paq.	.50	29.50.	Oranges	420 id.	1.	420.
Carottes	37 kil.	.50	18.50.	Rousses	210 id.	1.	210.
Oignons	48 id.	.50	24.	Ananas	.. paq.	..	..
Navets	62 id.	.50	31.				
A reporter			6,847.				Totale..... 9,857.

(Il se vend à chaque fois les bestiaux et les bestiaux.

État des bestiaux abattus à Papete, du vendredi 14 au jeudi 20 avril 1863 inclus.

Date	Rept.	Unité	Nom des bestiaux	Marque	Propriétaires	Réserve
14 avril	Bœuf.		Gougelet.	L	Lohardel.	Papete.
15	bœuf.			L	id.	id.
16	Vache			L	id.	id.
17	Taureau.			H	Hort.	Papete.
18	Bœuf.			H	id.	id.
19	Bœuf.			H	id.	id.
20	Bœuf.			H	id.	id.

En vente au bureau des contributions :

**NOTICE SUR LA CULTURE DU VANILLE.**  
LA FÉCONDATION DES FLEURS ET LA PRÉPARATION  
DE LA VANILLE.

Par Davis de Florin, de la Réunion.

Prix : 25 centimes.

117-I-1863

En vente au bureau des contributions :

**DIVISIONS TERRITORIALES DE LA COLONIE  
ET DES ARCHIPELES VOISINS.**

25 mars de 1863.

Brachette de 10 pages. — Prix : 1 fr.

En vente au bureau des contributions :

**PORTULAN DES ILES DE LA SOCIÉTÉ.**

Novelle édition.

**RENSEIGNEMENTS DESCRIPTIFS SUR LES COTES, LES VENTS,  
LES COURANTS, etc.**

AUX ILES DE LA SOCIÉTÉ. —

Prix 1 franc.

En vente au bureau des contributions :

**CALENDRIER DE TAITI POUR L'AN 1863.**  
avec  
Des Remarques sur le SERVICE DES DÉPÉCHES et la TAÎF POSTAL.

Prix : En feuille, 0 fr. 50 c.; Cartonné, 1 fr. 50 c. — 130-314.

**EN VENTE AU BUREAU DES CONTRIBUTIONS, AUX  
heures d'ouverture du bureau :**

**CARTE DES ARCHIPELES DE LA COLONIE ET DES ILES VOISINES**

Prix : .....

(Cette carte n'est autre que la carte de l'hydrographie française, n° 935, édition de 1857.)

**LE MESSAGER DE TAITI**, feuille hebdomadaire, parissant tous les samedis à 8 heures du soir. Prix du numéro.

0 fr. 50

(Les demandes d'abonnement et les annonces doivent être adressées au bureau des contributions, ainsi que les divers travaux d'imprimerie à exécuter pour le compte des particuliers.)

**LE BULLETIN OFFICIEL DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE  
L'Océanie.** Prix, le numéro.

1 fr. 00

(Les conditions d'abonnement sont les mêmes que pour le Messager.)